



Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage du Programme « Sources en action » (31 janvier 2014 à Viam)

Ordre du jour :

- Présentation de la programmation 2014
 - Propositions d'actions transversales 2014
 - Présentation des réalisations de la CIATE
 - Présentation des réalisations de la FDAAPPMA 87
 - Informations sur N2000 Haute Vallée de la Vienne
 - Fin de séance : signature de l'avenant N°2
-
- Après-midi : Participations à la JMZH par la visite de la tourbière du Tronchet (Présentation par le CEN L – Point presse – et pot de fin de journée)

M. Jacky Guillon, 3^{ème} Vice-Président du Conseil Général de la Creuse en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et du Développement Durable, introduit la séance par un rappel des objectifs de Sources en action, de son organisation et composition. Il est fait mention de l'envergure du contrat territorial à l'échelle du bassin Loire-Bretagne et de l'importante mobilisation en 2013 de la part de l'ensemble des partenaires financiers, des 17 maîtres d'ouvrages et des deux structures coordinatrices, lors de l'évaluation de mi-parcours, la proposition et l'aboutissement de l'avenant n°2 au contrat.



Guillaume RODIER du PNR ML poursuit avec la présentation des éléments clés et déterminants pour la démarche de l'avenant validé en décembre 2013 (Cf. PDF en pièce jointe '2014_01_31 COPIL CTVA-PNR-EPTB') :

- Le volume financier prévisionnel au contrat pour la période 2011-2013 s'élevait à 4,63 M€. 3,04 M€ ont été consommés (soit 66%). Cependant, le bilan de mi-parcours des réalisations rend compte que d'importants travaux n'ont pu être réalisés pour diverses raisons (difficultés d'accords technico-administratifs, retard d'approbation de DIG,...) et sont reportés en fin de contrat. Aussi, le volume financier prévisionnel amputé de ces projets (plan d'eau de St Dizier-Leyrenne, seuils d'Eymoutiers, programmation de la CC Plateau de Gentioux devenu au 1^{er} janvier 2014 la CC Creuse Grand Sud) est de 3,87 M€. De cette prise en compte, les réalisations financières s'élèvent à près de 80%.
- Fin 2013, environ 40 % du montant total du programme quinquennal est dépensé, laissant présager d'un volume potentiel de réalisations 2014-2015 important. A cela s'indexent différents constats : si des retards ont été accumulés lors des premières phases de Sources en action, les montées en puissance de certaines thématiques sont nettement identifiées. La restauration des cours d'eau et celle de la restauration des zones humides, qui englobent l'ensemble des actions 'agricoles', doublent leurs volumes d'activités chaque année depuis 2011. Il s'agit de la démonstration de l'efficacité de l'animation qui porte ses fruits. La restauration de la continuité écologique cumule également des retards dus à la nécessité de conciliations des parties et à la recherche du compromis environnemental le plus adéquat, par la réalisation d'études successives. Il s'agit d'une thématique qui prend également de l'ampleur chaque année dont les réalisations effectives sont attendues en fin de contrat.
- L'ensemble de ces éléments dessinent la perspective de pouvoir réaliser l'ensemble des ambitions initiales sur 2014 et 2015. Aussi, en réponse aux constats et aux volontés fortes des maîtres d'ouvrages, une proposition d'avenant s'est amorcée en début d'année 2013. La synergie (et l'énergie collaborative !) des partenaires, maîtres d'ouvrages et coordonnateurs, a permis la validation, fin 2013, de l'avenant n°2 à Sources en action.
- L'avenant n°2 valide une programmation globale pour la fin de contrat qui se décline par année, par maître d'ouvrage, par thématique et par action. Elle entérine donc une programmation pour 2014, objet du présent COPIL, et synthétisée ci-après :

Programmation 2014

Une présentation par thématique sous forme de tableaux récapitulatifs issus de la compilation de l'ensemble des données des 17 maîtres d'ouvrages, permet une approche qualitative et quantitative des actions prévues. La présentation diaporama étant déjà un travail de synthèse très important, il ne nous apparaît pas opportun d'en faire un résumé. Seules les remarques formulées en cours de séances sont reportées sur le présent compte rendu :

Animation du programme : l'envergure du contrat se traduit par les moyens humains engagés correspondant à 8,5 ETP subventionnés (dont 1,3 de coordination générale) pour 21 techniciens. L'avenant



n°2, les perspectives de réalisations et les attentes opérationnelles importantes (sur la continuité écologique notamment) permettent une augmentation de 1,85 ETP subventionnés entre 2013 et 2014 (dont un poste temps plein spécifique à la continuité écologique).

Restauration des cours d'eau : les coordonnateurs mentionnent la spécificité nouvelle des actions sur les 'petits ouvrages' qui sont détachées de la thématique 'continuité écologique' et intégrées à 'la restauration des cours d'eau' en raison d'un taux de subventionnement de l'Agence de l'eau différents entre grands et petits ouvrages.

Continuité écologique : il est fait remarqué que l'ensemble des maîtres d'ouvrages impliqués sur cette thématique n'ont pas été mentionnés. La liste constituée des communes de la Croisille-sur-Briance et d'Eymoutiers, la communauté de communes de Bourganeuf Royère de Vassivière et le Syndicat Mixte Monts et Barrages doit être complétée de la FDAAPPMA 87.

Restauration et Gestion des Zones humides : Erwan Hennequin du CEN Limousin apporte des précisions sur le nombre de sites en convention sur lesquels des travaux de restauration sont prévus. Il a été mentionné 11 sites pour 516 ha, alors qu'il s'agit de 12 sites pour environ 300 ha. Les travaux concerneront environ 80 ha.

Sensibilisation – Communication – Valorisation : Résultant de difficultés de réalisations de la programmation du CPIE 23 lors des premières années pour ce qui concerne l'éducation à l'environnement auprès des scolaires (5 classes par an), des modifications hors avenant ont été approuvées par les partenaires financiers dans la mesure où le budget prévisionnel 2014 n'est pas modifié. Stéphane VASSEL a présenté ces modifications récentes : l'objectif d'éducation à l'environnement avec la valorisation des engagements et des réalisations de Sources en action auprès des scolaires est maintenu et sera réalisé en fonction des opportunités et demandes des enseignants. Cependant, le public sera élargi. En effet, des activités de sensibilisation en direction des périscolaires, extrascolaires et du grand-public seront organisées en saison estivale sur les thématiques 'eau et milieux aquatiques' (biodiversité, corridors écologiques, trame bleue,...). La collaboration et le partenariat avec LNE est maintenue.

Gestion forestière : il s'agit d'une thématique peu 'exploitée' pour diverses raisons. Le PNR ML, principal opérateur dans la programmation globale de Sources en action sur cette thématique, souhaite afficher également l'appréhension du sujet avec plus de vigueur : 'si les opportunités tardent à émerger, il faut les créer'. La proposition d'un dispositif nouveau sera proposé aux financeurs à la fin du printemps 2014.

Pour l'ensemble des autres thématiques, aucune remarque n'a été formulée.

Guillaume RODIER passe le relais à Cédric MALRAISON de l'EPTB Vienne pour la présentation du bilan financier prévisionnel global pour la quatrième année de mise en œuvre du contrat et pour la présentation des propositions d'actions transversales :



Bilan financier prévisionnel 2014

Les principaux volumes financiers sont présentés par poste thématique. Il est mis en évidence que le cœur d'actions du contrat concerne la restauration des cours d'eau (788 648€ soit 42% du montant prévisionnel 2014 qui s'élève à 1 860 430€). Ce budget important coïncide avec la montée en puissance de cette thématique d'année en année. Elle concerne l'ensemble des actions agricoles, la restauration des berges et de la ripisylve, l'aménagements des petits obstacles, ...). Le second poste en volume financier est occupé par l'animation (408 472 € soit 22%) qui se décline en coordination générale, animation spécifique aux zones humides, animation 'milieux aquatiques' (techniciens rivières) et animation agricole. Le troisième poste est occupé par la restauration de la continuité écologique¹ (17%), ce qui démontre une réponse forte des volontés de réalisations en réponses aux attentes du contrat. Enfin, et en lien avec la journée mondiale des zones humides faisant l'objet de la sortie découverte de l'après-midi, la restauration des zones humides se place 4^{ème} dans le classement (7%).

Présentation/Propositions d'actions transversales 2014

La communication institutionnelle portée par l'EPTB Vienne se poursuit même si le marché d'accompagnement prend fin (Effet Papillon) en ce début d'année. Les supports réalisés sont rappelés : exposition, plaquette générique, recueils des réalisations, lettre d'information, site Internet... Les dernières actions en cours de réalisations concernent la lettre d'information n°2 et le projet de film 'Sources en action' qui sera finalisé courant février. Les supports de communication mis en œuvre jusqu'alors seront maintenus post marché (recueils annuels de réalisations, lettre d'infos et site web www.sourcesenaction.fr). De plus, des commissions 'communication' pourront être organisées en fonction des besoins.

En partenariat EPTB Vienne et PNR ML, une ou deux commissions techniques sont proposées en 2014 sur les thèmes de la forêt et des étangs. Concernant ce dernier thème, la commission sera certainement couplée à la « stratégie étangs » qui sera engagée en 2014 par l'EPTB Vienne. Pour information, cette action fait suite à l'organisation du colloque sur les étangs de 2012 et aura pour objectif de proposer un accompagnement des techniciens et acteurs de terrain. Aussi, les commissions pourront être complétées par des sessions de formations et de visites de terrains/chantiers.

S'il n'y a pas eu de remarques particulières en liens avec ces propositions, les coordonnateurs de Sources en actions proposeront un mode d'organisation plus affiné et sont également dans l'attente de propositions et attentes des maîtres d'ouvrages.

Egalement en partenariat entre les deux structures coordinatrices, au moins une journée d'échanges techniques sera organisée en 2014. Elle sera notamment destinée aux élus. Pour le moment, des premiers contacts ont été pris avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (Aixe-sur-Vienne) qui applique une politique et un programme ambitieux sur les aménagements et effacements de seuils et étangs. Une seconde journée technique, pourra être organisée en 2014, mais se profile plutôt en 2015 avec une journée technique au PNR Périgord Limousin ou en collaboration avec EPIDOR... Cette journée permettra également de proposer un évènement en lien avec la dernière année de mise en œuvre du

¹ Dans la mesure où l'aménagement des petits obstacles correspond techniquement à de la restauration de la continuité, il peut être considéré que le second et troisième volume financier sont très proches l'un de l'autre.



programme. Les coordonnateurs restent également à l'écoute des propositions ou attentes des maîtres d'ouvrage.

Le suivi et la coordination maintien en 2014 le profil 'habituel' avec les échéances suivantes :

- Suivi et recueil des données 2013 (indicateurs de réalisations) à l'automne 2014.
- Préparation de la programmation 2015, COTECH et COPIL en fin d'année.
- Anticipation sur la fin du contrat Sources en action pour l'émergence du contrat bis avec la préparation du bilan final, l'évaluation globale, et la préparation d'une nouvelle programmation.
- Au cours de l'année, le rôle d'appui technico-administratif sera maintenu et renforcé à hauteur des attentes.
- La préparation du marché 'Etat final' sera réalisée en fin d'année.

Retours d'expériences n°1 : Présentation de la CIATE

Les actions des premières phases de réalisations (2011-2013) de la CIATE sont présentées par Alex CARRE. Elles sont abordées par thématiques (Cf. PDF '2014_01_31 COPIL CTVA-CIATE') :

- **Abreuvement** : 20 passages à gué – 10 descentes aménagées – 7 kml de clôtures ont été réalisés sur 5 cours d'eau du territoire et concernent 15 exploitations différentes. La CIATE porte à connaissance un certain nombres de difficultés rencontrées, et globalement partagées par l'ensemble des techniciens du contrat. Ces aspects permettent de rendre compte des réalités de terrains (démarchage et sensibilisation des exploitants, échanges avec les maîtres d'œuvres, adaptations technico-financières de dernières minutes, ...).
- **Continuité écologique** : 2 aménagements rustiques et efficaces ont pu voir le jour sur des radiers de ponts. L'accent est mis sur la collaboration et les échanges de savoirs-faires entre la cellule ASTER du CG23 et l'UTT locale.
- **Restauration des berges et de la ripisylve** : 2 exploitants volontaires ont permis de démarrer des actions de protection de berges par des techniques de génie végétal associées à de la replantation d'arbres et des points d'abreuvements.
- **Restauration des écoulements** : un ruisseau dont la divagation sur un chemin carrossable engendrait des dépôts de fines a fait l'objet d'un retrécissement du lit en bord de chemin. Cette action a fait l'objet de remarques et est apparue limitée en terme d'efficacité face aux probabilités de dégradations du nouveau chenal par les passages d'engins agricoles, motos / quads.
- **L'acquisition de connaissances** (études complémentaires d'ouvrages) : des études initiées en 2011 sur 8 'grands' ouvrages ont abouties par validation en COPIL (le 13/12/13) pour 5 d'entre eux. Un ouvrage ayant été écarté des projets de restauration de la continuité, 2 ouvrages restent concernés par la validation d'un scénario. 2014 et 2015 vont être consacrés à la recherche de la conviction et du meilleur compromis avec les propriétaires avant de passer à la réalisation effective. Alex CARRE, sur cette thématique a également fait part des points de blocages récurrents qui constituent des freins à l'avancement des dossiers (validation des espèces cibles, modifications réglementaires en cours d'études (L214-17), la conciliation entre les différents acteurs de l'eau d'une part et la sensibilisation des propriétaires, les délais administratifs, ...).



Questions – Réponses :

M. Cyril LABORDE du PNR de Millevaches souhaite obtenir des informations complémentaires concernant l'entretien des aménagements agricoles et s'interroge sur le degré d'acceptation d'une régénération naturelle de la ripisylve consécutivement à la mise en défens. M. Alex CARRE et M. Jacky GUILLON, Président de la CIATE, précisent qu'une convention entre la CC et les agriculteurs est mise en place et décrit les modalités d'entretien. M. Jacky GUILLON souligne également l'importance du partenariat avec la chambre d'agriculture sur ces thématiques. En outre, concernant la 2^{ème} partie de la question, la mise en place d'une bande de végétation implique effectivement des stades buissonnants parfois considérés comme 'mauvais'. Mais dans les cas présents, les travaux font suite à des initiatives d'exploitants déjà sensibilisés et conscients du devenir de la ripisylve.

M. Jean-Claude PRIOLET de la FDAAPPMA 19 s'interroge sur la mise en place d'un suivi piscicole spécifique à chacune des actions menées par la CIATE. Il fait part de retours d'expériences démontrant rapidement l'impact positif des aménagements agricoles (exemple Chabanon). Les différents partenaires font mention de l'intérêt de ces suivis qui restent cependant focalisés à identifier l'évolution (tendances) de la qualité d'eau à l'échelle des masses d'eau du contrat. La FDAAPPMA 23 mentionne que des suivis piscicoles sont réalisés sur les bassins soumis aux travaux mais pas au droit des actions. L'analyse des effets, positifs ou négatifs, des interventions reste très complexe à réaliser : elle est basée sur les constats et observations du technicien rivière, et des différents partenaires techniques (FDAAPPMA, ONEMA,...). M. Laurent GOVAL de la DDT 23 fait remarquer que les actions empêchant un troupeau de bovins de piétiner et défequer dans le lit mineur sont globalement positives mais qu'il n'existe pas d'indicateurs propres possiblement utilisables pour 500 actions toutes particulières et en contexte unique. M. Alex CARRE explique qu'effectivement il faut juger de la pertinence écologique des actions mais qu'il faut aussi être capable d'évaluer l'intérêt de l'action au sein du système d'exploitation des agriculteurs concernés : seuls les retours d'expériences et les témoignages (trop peu nombreux) permettent d'assurer les meilleurs compromis.

Concernant les plantations d'arbres et arbustes pour la restauration de la ripisylve, M. Samuel ANDRE de l'Agence de l'eau Loire Bretagne s'interroge sur les essences utilisées (frêne et aulne) qui connaissent des problèmes de maladies et dépérissent. Une réflexion à l'échelle du contrat pourrait être menée afin de mettre en évidence ces problèmes s'ils existent et les solutions à préconiser.



Retours d'expériences n°2 : la FDAAPPMA 87

Stéphanie CHARLAT introduit la présentation par les missions premières de la FDAAPPMA 87 et son rôle dans le contrat Sources en action (Cf. PDF '2014_01_31 COPIL CTVA-FD87') :

- Le suivi biologique du contrat (IPR) en année n et n+5 du contrat (présentation synthétique des résultats 2011 par masse d'eau suivie)



- L'étude du BV du Mas Moury avec pour objectif de redonner son statut de 'pépinière' pour le bassin de la Vienne amont : (étude de l'ensablement : identification des causes - recherches de solutions efficaces – mise en place d'actions adaptées initiées en 2013 par la restauration des écoulements, de la mise en défens, la création de passages à gué, la réduction d'encoches d'érosion, le tout sur la partie aval du bassin).
- Les actions en faveur de la continuité écologique : un état des lieux a été opéré en utilisant notamment les bases de données du SMMB et des connaissances de plusieurs AAPPMA. L'appréhension de cette thématique est contrainte (pour l'ensemble des MO) par divers problèmes en commençant par les demandes d'autorisations de passage auprès des propriétaires des parcelles concernées par les ouvrages (absence de DIG pour les FD). La recherche des scénarii en faveur du gain écologique maximum doit, pour chaque cas, être confronté aux difficultés réglementaires et administratives et également aux besoins, envies, motivations, des propriétaires. Les réalisations concernent jusqu'alors un passage agricole et un passage routier (BV du Tard), un chemin rural (BV de la Combade).
- Le suivi piscicole hors état initial et final : avec pour objectif de pouvoir conclure sur l'évolution des densités de populations piscicoles de différents bassins de Sources en action, la FDAAPPMA réalise des inventaires comparables avec les plus anciennes données bancarisées. Les stations se veulent identiques et le mode opératoire le plus proche de celui utilisé par le passé.
- La création d'une frayère à brochet (action 2014)

Informations relatives au site N2000 Haute Vallée de la Vienne

Cyril LABORDE du PNR ML présente le site N2000 Haute-Vallée de la Vienne dont le territoire est inclus en totalité dans celui de Sources en action .L'objectif est avant tout de porter à connaissance de tous, les intérêts naturels patrimoniaux de la Vienne amont, les opérations et potentialités d'actions inhérentes au périmètre (en cours d'élargissement par un projet d'extension) et surtout l'articulation des 2 outils (Sources en action / N2000). (Cf. PDF '2014_01_31 COPIL C TVA-N2000') :

La présentation est introduite par un rappel de la démarche et du contexte N2000 pour un zoom sur la région Limousin et la Haute-Vallée de la Vienne, dont les enjeux 'espaces-espèces' sont nombreux est liés pour partie aux contextes aquatiques ou leurs zones d'influences. Différents outils permettent leur protection, mais aussi leur gestion, par l'intégration, dans les systèmes d'exploitations (forestiers et agricoles), de pratiques durables conservatoires et respectueuses. Quelques exemples de contrats, MAET et charte sont exposés.

Quid sur les ouvrages et la thématique 'continuité écologique' : le débat est volontairement orienté sur les difficultés de lisibilités quant au positionnement de l'Etat sur la priorité de prise en charge, par l'un ou l'autre des outils, des aménagements/effacements d'ouvrages sur cours d'eau. M. Laurent GOVAL prend la parole pour mentionner que N2000 peut prendre en charge ce type d'opérations (mesure 323B de l'axe 3 du PDRH) pour les 'petits ouvrages' et plutôt en têtes de bassin versant. Il est pris pour exemple que des ouvrages en amont du plan d'eau de Peyrelevade sur la Vienne pourraient concerner un contrat N2000, mais qu'en aval, compte tenu du gabarit de la rivière, le contrat territorial, outil de l'AELB, devient prioritaire. M. Guillaume RODIER indique que ces éléments doivent être accompagnés d'une grille



de lecture plus complète quant aux définitions de 'petits et grands' ouvrages, sur la notion de gabarit de cours d'eau en lien avec un territoire de Sources en action qualifié de têtes de bassins. Les éclaircissements sont attendus.

Visite de terrain :

En commémoration du 2 février 1971, date de signature de la convention RAMSAR, qui définit un cadre pour la conservation et l'utilisation rationnelle et durable des zones humides et de leurs ressources, l'équipe du CEN L, en partenariat avec les structures coordinatrices de Sources en action, a organisé la visite de la Tourbière du Tronchet.



Suite à l'abandon du pâturage de l'ensemble tourbeux, le site s'est progressivement fermé, limitant l'espace profitable aux espèces et milieux de plus en plus rares en Limousin. Les fonds tourbeux du site ont faits l'objet d'un plan de gestion en 2009 (50 ha) et la maîtrise foncière du CEN a progressé jusqu'en 2013 pour atteindre une surface d'environ 40 ha. Des partenariats ont émergé avec les exploitants locaux pour un retour progressif du pâturage bovin, et surtout l'utilisation de terrains auparavant méprisés. Les différents travaux opérés par le CEN L, et entretenus par les pratiques agricoles retrouvées, ont été contractualisés par le contrat Sources en

action : bûcheronnage sélectif, parcs de pâturage, mise en défens de berges, passerelles et passages à gué ont pu être observés par la trentaine de participants à la sortie pédagogique.

Un point presse a permis la communication sur les 2 événements du jour (COFIL et sortie) auprès de l'Echo, la Montagne, France 3 Limousin et Internet (Cf. PDF '140131-tronchet_echo' et '140131-tronchet-montagne').



Annexe

Personnes présentes :

- ✓ IRRIBARNE Florent : CG 23 - ASTER
- ✓ GUILLON J : CG23 (3^{ème} VP – en charge de l’Agriculture, de l’Environnement et du développement Durable)
- ✓ DUFRESSE Pierre : Chambre d’agriculture 87
- ✓ LABAYE Guy : Chambre d’agriculture 23
- ✓ CARRE Alex : CIATE
- ✓ ANDRE Samuel : Agence de l’Eau Loire Bretagne
- ✓ GOUIFFES Patrick : Agence de l’Eau Loire Bretagne
- ✓ SALÛN-LACOSTE Jérôme : Agence de l’Eau Adour-Garonne
- ✓ GOVAL Laurent : DDT23- BMA
- ✓ BACH Cédric : CG 19
- ✓ VEYSSIERE Karine : CG 19
- ✓ DIDIERRE Jean-Gérard : Maire de La Croisille sur Briance
- ✓ SELIQUER Pierre : CEN Limousin – Directeur
- ✓ CORDON Alain : CEN Limousin - VP
- ✓ HENNEQUIN Erwan : CEN Limousin
- ✓ NAUWYNCK Fabienne : CEN Limousin
- ✓ BONHOMME Mathieu : CEN Limousin
- ✓ BORDAS Joël : CEN Limousin
- ✓ LEFRANCOIS Maiwenn : CEN Limousin
- ✓ LHERITIER Nicolas : CEN L / SM Monts et Barrages
- ✓ CHAIX Fabien : SM Monts et Barrages
- ✓ CHEVILLEY Peggy : CC Bourgueuf-Royère-Vassivière
- ✓ CHAUSSADE Daniel : CC Bourgueuf-Royère-Vassivière - VP
- ✓ CHARLAT Stéphanie : FDAAPPMA 87
- ✓ DUMAS Christian : FDPPMA 87 – VP
- ✓ GEORGET Aurélie : FDPPMA 23
- ✓ PRIOLET Jean-Claude : FDPPMA 19 – Président
- ✓ DELAMOUR Sandrine : CC Bugeat-Sornac
- ✓ LORIENT Stéphane : EPBV – Directeur
- ✓ MALRAISON Cédric : EPBV
- ✓ LABORDE Cyril : PNR ML (N 2000 HVV)
- ✓ RODIER Guillaume : PNR Millevaches en Limousin
- ✓ VERSANNE-JANODET Sébastien : MEP 19 – Directeur
- ✓ VASSEL Stéphanie : CPIE 23
- ✓ RABACHE Jean-Jacques : LNE - Directeur

Excusés :

- ✓ AUDOIN Christian : Président du PNR ML
- ✓ DAMIENS Jean Bernard : Président de l’EPTB Vienne
- ✓ ZALAS Christelle : Région Limousin
- ✓ MATABON Leslie : CC Creuse Grand Sud
- ✓ MOULIN David : DDT de la Haute-Vienne
- ✓ JEHANNET Benoit : Plan Loire Grandeur Nature
- ✓ MAGNET Vincent : PNR Millevaches en Limousin

